

Votre séjour en Zambie

Formalités

Formalités COVID-19 (Au 30/03/2021)

Les passagers non vaccinés âgés de 12 ans et plus doivent détenir un test PCR négatif obtenu dans les 72 heures précédant le départ.

Le test n'est pas requis pour les passagers qui sont entièrement vaccinés contre le Covid-19.

Tous les passagers doivent porter un masque chirurgical (ou un masque filtrant FFPI, FFP2 ou FFP3, à condition qu'il ne comporte pas de valve) pendant leur vol. Ils peuvent également être tenus de porter un masque à l'aéroport, en fonction des mesures sanitaires locales.

Les passagers seront soumis à un contrôle de température à l'arrivée.

Passagers non-vaccinés : Les passagers qui ne sont pas titulaires d'un test avant le départ doivent effectuer un test au Covid-19 à l'arrivée à leurs frais et doivent être mis en quarantaine en cas de résultat positif.

Le test et la quarantaine ne sont pas nécessaires pour les passagers qui sont entièrement vaccinés contre le Covid-19.



Informations Supplémentaires

PASSEPORTS, VISAS ET DOUANES

Les ressortissants français sont soumis à l'obligation de visa pour entrer en Zambie.

Les visas pour une, deux ou multiples entrées sont délivrés aux points d'entrée sur le territoire (aéroports internationaux et postes-frontières) ou en ligne sur le [portail gouvernemental dédié](#). Attention, pour le e-visa, pensez à le faire en avance : le délai de 14 jours ouvrés annoncé sur le site a du mal à être respecté.

En cas de paiement à l'aéroport, il convient de prévoir le montant exact en US dollars, soit 50 US dollars pour un visa simple entrée, 80 US dollars pour un visa double entrées et 150 US dollars pour un visa multiples entrées.

Il est impératif de conserver le reçu de paiement du visa d'entrée durant tout le séjour. Il convient également d'être très attentif au nombre de jours accordés par le service de l'immigration. L'officier de l'immigration n'accorde pas plus de 30 jours : cela vous oblige à vous rendre au service de l'immigration, avant la date d'expiration, pour obtenir une prorogation. Celle-ci est gratuite jusqu'à 90 jours de séjour.



SANTÉ

Les conditions sanitaires sont affectées par la pandémie du coronavirus.

Aucune vaccination n'est obligatoire mais certaines vaccinations sont recommandées. Il convient notamment de s'assurer d'être à jour des vaccinations habituelles.

La mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) est recommandée, ainsi que la vaccination rubéole-oreillons-rougeole (ROR) chez l'enfant (la Zambie connaît régulièrement des épidémies de rougeole) ; la vaccination antituberculeuse est également souhaitable.

Autres vaccinations conseillées : en fonction des conditions locales de voyage, les vaccinations contre la fièvre typhoïde et les hépatites virales A et B peuvent être recommandées.

Il est préférable d'être vacciné contre la méningite bactérienne A + C + Y + W135.

La vaccination contre la rage peut également être proposée dans certains cas, en fonction des conditions et lieux de séjour. Demander conseil à son médecin ou à un centre de vaccinations internationales.



LANGUE

Anglais

DÉCALAGE HORAIRE

Il n'y a pas de décalage horaire entre la France et la Zambie.

TÉLÉPHONIE ET INTERNET

A l'arrivée, il est recommandé d'acheter une carte SIM pour son téléphone portable auprès d'un des trois fournisseurs : Zamtel, MTN ou Airtel. Pour cela, il vous faudra vous munir d'une pièce d'identité et fournir une adresse en Zambie.

MONNAIE

Kwacha zambien

1 ZMW = 0,0422827 €

1 € = 23,6503 ZMW



SÉCURITÉ

Globalement calme, la Zambie est exposée sporadiquement à des mouvements de personnes fuyant des zones d'affrontements en République démocratique du Congo (RDC). Par ailleurs, des restes d'explosifs de guerre n'auraient pas encore été éliminés dans la province nord-ouest, frontalière de la RDC et de l'Angola. Si vous devez circuler aux abords immédiats de la frontière congolaise, il est préférable de ne pas sortir des grands axes et de ne pas circuler de nuit.

Il est également recommandé d'être vigilant dans les zones entre la ville de Livingstone et la partie zambienne des chutes Victoria, où des agressions de touristes ont été signalées. Le site même des chutes et les grands hôtels à proximité sont en revanche sécurisés.

Nous vous recommandons :

- de proscrire les signes extérieurs de richesse et voyager « léger »
- de ne pas opposer de résistance en cas de vol à main armée
- de vérifier, lorsque l'on rentre de nuit dans un lieu privé, que l'on n'est pas suivi
- de verrouiller son véhicule ou son domicile, qu'on y soit ou non présent
- de toujours voyager accompagné, en particulier pour les femmes qui pourraient être victimes de harcèlement de rue
- d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays
- En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

Pour toutes urgences :

Ambassade de France en Zambie

31F Leopard's hill close - PO Box 30062

10101 Lusaka

Tel : +260 971 054 128 pendant les heures d'ouverture uniquement

En dehors de ces horaires : +27 82 467 2588 (Consulat de France à Johannesburg)